

# FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN EXPLORATION DU KENYA

11 JOURS / 09 NUITS



## FORMATION EXPÉDITION « Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient et de son entourage » Du 02 au 12 Mars 2027

### VOTRE FORMATRICE

Infirmière Coordinatrice dans un service de soin à domicile  
& Diplômée Thérapies Cognitivo-Comportementales et Dépendances

"Infirmière depuis 2014, j'ai débuté mon activité à Genève dans un centre médical offrant une approche soins ambulatoire en Psychiatrie Générale et en Addictions alliant domicile et consultations en cabinet libéral.

Pour parfaire ma pratique j'ai suivi plusieurs formations notamment dans les Addictions : DU TCC et Dépendances à la faculté Savoie Mont Blanc.

De retour en France en 2018, j'ai été marqué par le besoin de coordinations entre les milieux hospitaliers et ambulatoires en psychiatrie. Je me suis donc formé à la faculté de médecine de Lyon 1 au DIU Construction et Coordination de Parcours de Santé pour améliorer et faire évoluer les pratiques professionnelles et le travailler ensemble.



*Aurélie*

# TOUT SAVOIR

## Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient et de son entourage

### VOTRE FORMATION



Soignants  
indépendants



Aucun  
pré-requis



490€

### VOS ACCOMPAGNANTS



Adultes : oui



Enfants : non

## QUI SOMMES NOUS ?

SoWeLearn est un organisme de formation créé en 2021 et agréé Qualiopi. Spécialisé au départ dans la formation de professionnels de la santé à l'étranger (IDEL principalement), nous nous ouvrons peu à peu à l'ensemble des corps de métiers indépendants et travaillons activement à la mise en place de formations en France.

Notre équipe de formateurs vous assure des formations de qualité, et des thèmes utiles dans votre pratique professionnelle au quotidien.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Améliorer ses capacités d'observation afin de prévenir les relations agressives dans le soin
- Décoder les situations d'agressivité et de violence rencontrées dans le quotidien de la prise en charge de vos patients
- Comprendre les mécanismes de la violence, de l'agressivité chez la personne aidée et les aidant
- Développer une communication et une gestion du stress adaptés aux situations potentiellement violentes afin de maintenir une bonne relation soignant-soigné
- Intégrer les bonnes pratiques de prévention et de lutte contre la violence et l'agressivité à la pratique soignante au domicile.

## LE PTI MOT DE CRÉATEUR DU VOYAGE

Le Kenya c'est une grande nouveauté chez SoWeLearn ! Et vous allez adorer comme on l'adire chez Sotravel !

Cette destination depuis longtemps chez Sotravel car elle regroupe 3 facettes parfaites à la réussite d'un bon safari : des paysages grandioses, une faune riche et diversifiées et de belles plages pour se reposer après un beau safari !

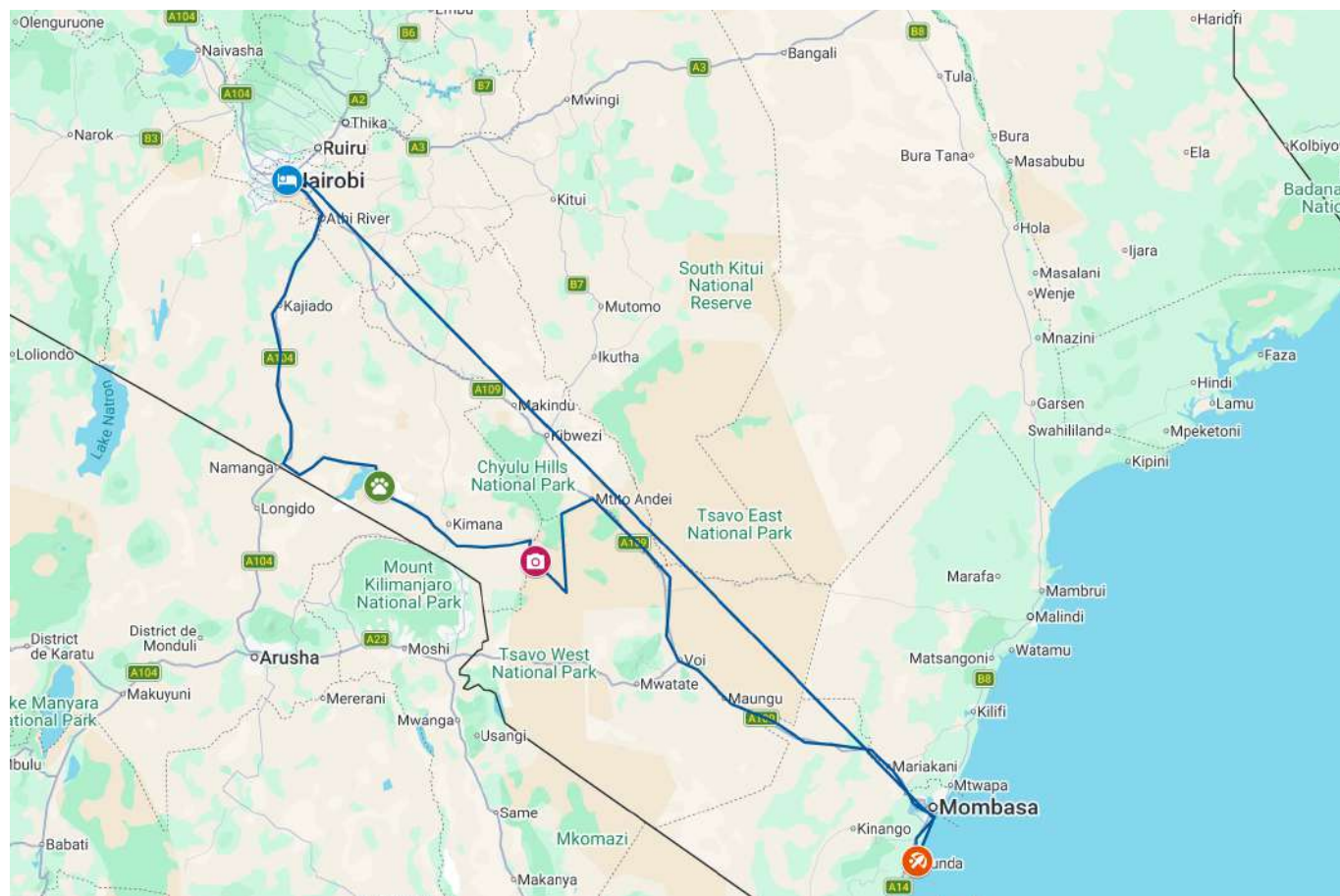
Nous vous avons bloqué un plan de vol idéal sur Air France, nous vous avons sélectionné de beaux hôtels et des beaux lodges tout le long de votre itinéraire, et avons réservé des véhicules 4x4 confortables pour bien profiter de votre safari. Le tout ponctué des rencontres humaines et de visites culturelles pour agrémenter un voyage haut en couleur.

Le safari est une expérience à vivre au moins une fois dans sa vie, et celui-ci risque d'être que le premier d'une longue liste tant on vous allez adorer le programme!

*Benjamin*

# FORMATION EXPÉDITION SOWEARN EXPLORATION DU KENYA

11 JOURS / 09 NUITS



## VOTRE ITINÉRAIRE EN UN COP D'ŒIL :

- JOUR 01 : (PROVINCE →) PARIS CDG → NAIROBI
- JOUR 02 : NAIROBI
- JOUR 03 : NAIROBI / AMBOSELI
- JOUR 04 : AMBOSELI
- JOUR 05 : AMBOSELI / REGION DE TSAVO
- JOUR 06 : REGION DE TSAVO
- JOUR 07 : REGION DE TSAVO / DIANI BEACH
- JOUR 08 : DIANI BEACH
- JOUR 09 : DIANI BEACH
- JOUR 10 : DIANI BEACH / MOMBASA → NAIROBI → PARIS CDG
- JOUR 11 : PARIS CDG (→ PROVINCE)

*En raison des grandes distances parcourues et du rythme soutenu des visites, nous n'acceptons pas les enfants pour les circuits.*

# FORMATION EXPÉDITION SOWEARN EXPLORATION DU KENYA

## 11 JOURS / 09 NUITS



### JOUR 01 : (PROVINCE →) PARIS CDG → NAIROBI

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG.  
*Possibilité de départ de différentes villes de province sur vol Air France.*

**Enregistrement** puis embarquement et **envol à destination de Nairobi** sur vol régulier Air France.

Déjeuner à bord.

**Accueil personnalisé francophone** puis **transfert** vers l'hôtel Sarova Panafric (*ou similaire*).

**Dîner et nuit à l'hôtel.**



### JOUR 02 : NAIROBI

**Petit déjeuner à l'hôtel.**

**Journée de formation à l'hôtel.**

Journée libre pour les accompagnants.

**Déjeuner à l'hôtel.**

**Dîner et nuit à l'hôtel.**



### JOUR 03 : NAIROBI / AMBOSELI

**Petit déjeuner à l'hôtel.**

**Rencontre avec vos guides locaux francophones & vos chauffeurs anglophones.** Répartition des participants dans les véhicules.

**Départ pour un tour panoramique de la ville de Nairobi.**

Nairobi détient le joli palmarès d'être la capitale qui abrite la plus grande variété d'oiseaux au monde. Dans l'enceinte même de la ville se déploient un beau jardin botanique remarquable et un parc national qui porte son nom.

On y trouve le siège du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). C'est dire si l'environnement y tient une place importante.



Puis, route vers l'un des parcs les plus populaires du Kenya : **Amboseli**, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

De petite taille, il y a moins d'animaux que dans les autres parcs mais la couverture végétale étant limitée, l'observation des différentes espèces animales est assurée. Son atout principal est son paysage avec le Kilimandjaro en toile de fond.

Arrivée au Ol Tukai Lodge (ou similaire).

**Déjeuner tardif au lodge.**

Puis, en milieu d'après-midi, départ pour un **safari dans le parc**. Les paysages alternent entre plaines ouvertes, marécages et zones boisées, attirant une faune abondante : lions, guépards, buffles, girafes, zèbres et une grande variété d'oiseaux. Malgré son environnement aride, la présence de sources souterraines garantit une activité animalière constante.

**Dîner et nuit au lodge.**

### JOUR 04 : AMBOSELI

Collation matinale puis départ pour un **safari au lever du jour dans le parc** : son atout principal est d'avoir pour toile de fond le Kilimandjaro ! Imaginez un éléphant ou encore une girafe prendre la pause devant cette gigantesque montagne et son sommet enneigé...

**Retour au lodge pour le petit déjeuner** en milieu de matinée.

**Temps de formation à l'hôtel.**

**Déjeuner au lodge.**

Temps libre puis, en milieu d'après-midi, départ pour un nouveau **safari dans le parc**.

**Apéritif à Observation Hill.**

**Dîner et nuit au lodge.**

### JOUR 05 : AMBOSELI / RÉGION DE TSAVO

**Petit déjeuner au Lodge.**

**Dernier safari dans le parc Amboseli** en se dirigeant vers la sortie puis départ vers la réserve de Taita Hills.

**Déjeuner au Taita Hills Resort Safari & Spa.**

En milieu d'après-midi, départ pour un **safari dans la réserve**. Nichée entre Tsavo Est et Tsavo Ouest, la réserve de Taita Hills est un véritable joyau encore préservé du tourisme de masse. Cette région vallonnée offre un contraste saisissant avec les vastes plaines arides voisines : ici, la savane ondule, les collines se couvrent de végétation et les panoramas s'étendent à perte de vue. La réserve est réputée pour sa faune riche & variée et offre une approche plus intime et immersive.

Installation au Salt Lick Safari Lodge (ou similaire).

**Dîner et nuit au lodge.**



## JOUR 06 : ARÉGIION DE TSAVO

Petit déjeuner au Lodge.

Départ pour un safari dans le parc Tsavo : la faune y est très diversifiée et les paysages somptueux. La présence de roches volcaniques contraste avec les plaines vallonnées et font de ce parc un endroit idéal pour les amoureux de la photographie.

Déjeuner dans un lodge au cœur du parc.

Continuation de votre safari dans l'après-midi puis retour au lodge en fin d'après-midi.

Dîner et nuit au lodge.



## JOUR 07 : ARÉGIION DE TSAVO / MOMBASA / DIANI BEACH

Petit déjeuner matinal au Lodge.

Départ en direction de Mombasa.

Déjeuner pique-nique en cours de route.

Continuation vers Diani Beach et installation à l'hôtel Jacaranda Indina Beach Resort (ou similaire).

Dîner et nuit à l'hôtel.

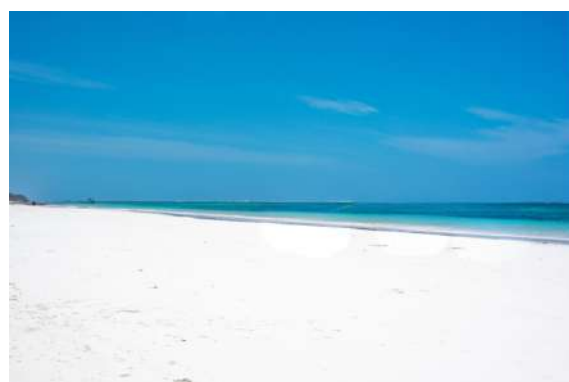


## JOURS 08 & 09 : DIANI BEACH

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées libres en formule tout inclus.

Repas et nuits à l'hôtel.



## JOUR 10 : DIANI BEACH / MOMBASA → NAIROBI → PARIS CDG

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert privé à l'aéroport de Mombasa.

Assistance aux formalités d'enregistrement, embarquement puis envol à destination de Nairobi sur vol régulier Kenya Airways.

Arrivée à Nairobi.

Déjeuner libre à l'aéroport.

Enregistrement, embarquement puis envol à destination de Paris CDG sur vol régulier Air France.

Dîner et nuit à bord.



## JOUR 11 : PARIS CDG (→ PROVINCE)

Petit déjeuner bord.

Arrivée à Paris CDG.

Transfert éventuel en province sur vol Air France.



# FORMATION EXPÉDITION SOWEARN EXPLORATION DU KENYA

## 11 JOURS / 09 NUITS

**PÉRIODE DE RÉALISATION** : Du 02 au 12 Mars 2027

**PRIX PAR PERSONNE** : 4 490€ au départ de Paris CDG

**BASE DE RÉALISATION** : 20 à 30 Participants

### NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aérien international PARIS CDG / NAIROBI / PARIS CDG sur vols réguliers AIR France,  
Le transport aérien national MOMBASA / NAIROBI sur vols réguliers KENYA AIRWAYS,  
L'accueil personnalisé francophone par votre guide-chauffeur à l'arrivée,  
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en bus privatif,  
Le transport en véhicule privatif de 5 personnes en 4x4 avec toit ouvrant en kilométrage illimité du J3 au J7,  
Les services d'un guide-chauffeur francophone spécialiste de la faune et de la flore locales pendant les safaris du J3 au J7,  
Les droits d'entrées dans les parcs et réserves mentionnés au programme (selon prix à ce jour - révisables sans préavis par les autorités locales),  
L'hébergement pendant 9 nuits en base chambre double,  
La pension complète du diner du J1 au déjeuner du J7,  
La formule all inclusive du diner du J7 au petit déjeuner du J10,  
Les taxes et services hôteliers,  
Les pourboires aux guide, chauffeur, guides locaux et chauffeurs des 4x4 lors des sorties safaris,  
L'autorisation électronique de voyage ETA (33\$ par personne à ce jour - révisables),  
Les taxes aéroport (410,00€ par personne à ce jour - révisables),  
[Les temps de formation en salle de réunion, \\*](#)  
Un carnet voyage par couple ou personne voyageant seule contenant le descriptif du programme, les étiquettes bagages, un guide Petit Futé de la destination etc.  
L'assurance Multirisques : Annulation, rapatriement, bagages, frais médicaux (180,00€).

\*Pour les stagiaires uniquement

### NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les visites et options facultatives (à réserver à l'avance),  
Les dépenses à caractère personnel,  
Les repas mentionnés libres,  
[Le montant de la formation \(+490€ / stagiaire à l'ordre de SoWeLearn\),](#)  
Le supplément chambre individuelle (+800€),  
Le supplément départ de villes de province (nous consulter),  
Toute prestation non mentionnés dans « notre prix comprend ».

**PLAN DE VOL INTERNATIONAL** : À CE JOUR - Sujet à modifications

AF 814	02/03/27	PARIS CDG	NAIROBI	10H20	20H50
AF 815	11/03/27	NAIROBI	PARIS CDG	23H00	06H10 (le lendemain)

### INFORMATIONS IMPORTANTES : BAGAGES

Les bagages sont limités à 1 par personne + 1 accessoire. Ils doivent impérativement être des **SACS SOUPLES** et sont limités à **20kg par personne maximum**.  
L'espace dans le coffre étant limité il est nécessaire de respecter cette règle afin de ne pas endommager les bagages et permettre un confort optimal pour vos clients pendant leur séjour.

**FORMALITÉS D'ENTRÉE** : À CE JOUR - Sujet à modification

Pour les ressortissants Français :  
Passeport valide 6 mois après la date retour,  
Obtention de l'ETA valide.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : « Gestion de la violence et de l'agressivité du patient »  
DESTINATION : Kenya  
DATES : Du 02 au 12 Mars 2027

N° CONTRAT : O2027.03.03  
TARIF VOYAGE : 4 490€  
TARIF FORMATION : 490€ / personne en financement personnel (Hors accompagnant)

## COORDONNÉES DU CLIENT

PRÉNOM & NOM :	
ADRESSE PROFESSIONNELLE :	
N° SIRET :	
ADRESSE PERSONNELLE :	
N° TÉLÉPHONE PERSONNEL :	
E-MAIL PERSONNEL :	

PRENOM & NOMS DES PARTICIPANTS DE LA CHAMBRE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES PARTICIPANTS	RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS DES PARTICIPANTS
1.		
2.		

CHAMBRE SOUHAITÉE :  CHAMBRE INDIVIDUELLE (+800€)   
CHAMBRE DOUBLE\* (1 seul lit)  CHAMBRE TWIN\* (2 lits)

\*NON-GARANTIE par l'hôtelier jusqu'à l'arrivée sur place.

Les personnes souhaitant une chambre avec 2 lits peuvent donc se retrouver dans une chambre avec 1 grand lit.

AÉROPORT DE DÉPART SOUHAITÉ :  PARIS  
 AUTRE, Précisez :

## DÉMARCHE À SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE :

- Remplir et signer le bulletin d'inscription voyage Sotravel **RECTO / VERSO**
- Remplir et signer le contrat de formation SoWeLearn **RECTO / VERSO**
- Envoyer la photocopie couleur de chaque passeport en cours de validité (page principale uniquement),
- Paiement auprès de SOTRAVEL :
  - 1<sup>er</sup> acompte de 35% du montant par personne (montant ci-dessous dans le cadre bleu),
  - 2<sup>nd</sup> acompte de 25% du tarif 100 jours avant le départ,
  - Solder votre voyage au plus tard 60 jours avant le départ,
- Paiement auprès de SOWELEARN :
  - Solder la **FORMATION** montant ci-dessous dans le cadre vert au plus tard 30 jours avant le départ.

## MONTANT ET TYPE DE RÈGLEMENT ACCEPTÉ - Attention, ce sont bien DEUX RIB DIFFÉRENTS

### VOYAGE

Acompte de 1 400,00€ à verser à SOTRAVEL  
Par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse)  
Ou par virement  
(IBAN : FR76 1780 7000 0935 4218 8311 406)  
AMEX / AMERICAN EXPRESS NON ACCEPTÉES

### FORMATION

Solde de 490,00€ à verser à SOWELEARN  
Par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse)  
Ou par virement  
(IBAN : FR76 1780 7000 0965 5215 2994 089)  
CARTES BANCAIRES EXPRESS NON ACCEPTÉES

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre SOTRAVEL et le CLIENT nommé ci-dessus.

SOTRAVEL est une agence de voyage au Capital de 9 000€, siégeant au 22 Rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse, immatriculé au RCS Toulouse (510 395 569), immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM031110032) et adhérent à l'APST. N° TVA Intracommunautaire FR09510395547 - Code APE 7911Z - RCP HISCOX 0223190.

**PRIX DU VOYAGE :** Le montant du voyage est annoncé en base demi-double (chambre double à partager). Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse dans les cas suivants : supplément chambre seule, réduction enfant, activités optionnelles et supplément départ de province. Si de nouvelles taxes devaient entrer en vigueur ou si les taxes existantes étaient augmentées et imposées à SOTRAVEL, en partie ou en totalité, le prix du forfait sera alors majoré en conséquence. Ces montants sont clairement indiqués dans le programme et sur le devis. Chaque modification du billet d'avion de votre fait, (extension, annulation d'extension après validation, réduction du nombre de jour du voyage etc.) entrainera un réajustement tarifaire au jour de la demande. Il est clairement indiqué dans le programme la liste des prestations incluses au tarif. Toute prestation non-indiquée dans « prestations incluses au tarif » sont considérées comme non-incluses.

**FORMALITÉS :** Les formalités administratives et sanitaires sont clairement indiquées en bas de la feuille tarifaire du programme et sont valables À CE JOUR, modifiables sans préavis, et uniquement pour les RESSORTISSANT FRANÇAIS - le client se doit de vérifier les informations qui pourraient évoluer d'ici son départ ([www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)).

Les participants, quelle que soit leur nationalité, doivent veiller scrupuleusement à se mettre en règle avec toutes prescriptions en vigueur à la date du voyage. Ils seront tenus pour responsable pour tout préjudice qui pourrait résulter pour l'agence SOTRAVEL de non-observation de ces prescriptions. Aucun voyage ne pourra être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux lieux et heures mentionnées dans la convocation ou par suite de la non-présentation de documents de voyage (Passeport, visa, carnet de vaccination etc.). De ce fait, il se trouve interrompu ou abrégé par le passager et ne peut donner lieu à un remboursement.

**AÉRIEN :** Les horaires communiqués - et jour de rotation - sont susceptibles de modification sans préavis par la compagnie aérienne. L'agence SOTRAVEL n'est en aucun cas responsable de ces modifications et aucune compensation ne pourra être versée au client pour cela.

**DOCUMENTS DE VOYAGE :** Votre carnet de voyage sera envoyé par courrier postal environ 1 mois avant le départ - si le solde du voyage a été réglé, à l'adresse postale communiquée - tout changement d'adresse devra donc nous être communiqué. Les billets d'avion, quant à eux, vous seront envoyés par courrier électronique quelques jours avant le départ.

**CONFIRMATION DU VOYAGE :** Le voyage ne sera confirmé aux participants qu'une fois les 20 premiers participants inscrits. En cas d'annulation de notre part, au plus tard 100 jours avant la date de l'arrivée, l'acompte versé sera intégralement remboursé.

**MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS :** CB (hors AMEX), Chèques, ANCV & Virement.

**CONDITIONS DE PAIEMENT :** PARTIE VOYAGE (SOTRAVEL) : Le solde est à régler 2 mois avant le départ.  
PARTIE FORMATION (SOWELEARN) : Le solde est à régler 1 mois avant le départ.

**CONDITIONS D'ANNULATION :** Toute annulation entrainera des frais non-remboursables du montant de l'assurance et de 100€ de franchise. Des frais de 2,5% du montant du règlement en chèques ANCV seront également retenus en cas d'annulation. Jusqu'à 100 jours du départ, les frais d'annulation seront de 200€ par personne. A moins de 100 jours du départ, les conditions d'annulation seront les suivantes :

De 100 jours à 61 jours du départ : 30% du prix du voyage  
De 60 jours à 31 jours du départ : 50% du prix du voyage  
Moins de 30 jours du départ : 100% du prix du voyage

**ASSURANCE :**  acceptée  refusée

En cas de souscription, celle-ci doit être simultanée à l'inscription au voyage. Le refus de souscription restant sous la responsabilité du participant. L'assurance MULTIRISQUE CONFORT de ASSURINCO concerne les passagers à titre individuel. Un exemplaire des conditions générales est à votre disposition à l'agence sur demande. Une franchise est appliquée pour toute annulation. Nous consulter. Montant de l'assurance non-remboursable indiqué sur le devis.

Date :	Date :
<b>SIGNATURE DU CLIENT</b>	<b>SIGNATURE DE L'AGENCE</b>
« BON POUR ACCORD »	« BON POUR ACCORD »

MERCI DE RETOURNER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-DESSUS AR E-MAIL À L'ADRESSE : [formation@sotravel.fr](mailto:formation@sotravel.fr)

# CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L.6353-3 et suivants du Code du Travail)

## Entre les soussignés :

1. L'ORGANISME DE FORMATION : SARL SoWeLearn au capital de 2.000€  
R.C.S. TOULOUSE 908 079 387  
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse  
contact@sowelearn.fr  
NDA N° 76311146131 auprès de la DIRECCTE  
N° SIRET 90807938700027  
N° TVA FR60908079387  
Code APE 8559A

2. LE STAGIAIRE :

NOM & PRÉNOM	:	.....
N° SIRET	:	.....
ADRESSE PROFESSIONNELLE	:	..... ..... ..... .....

## Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

**Thème :** Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient et de son entourage  
**Formateur :** Madame Aurélie GIMENO, infirmière et coordinatrice dans un service de soins à domicile et diplômée thérapies cognito-comportementales et dépendances.  
**Dates :** Du 2 au 12 mars 2027 au Kenya

## Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

o L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail  
o Elle a pour objectif de permettre au stagiaire de comprendre les mécanismes de la violence, de l'agressivité chez personne aidée et les aidant tout en développant une communication et une gestion du stress adaptés aux situations potentiellement violentes afin de maintenir une bonne relation soignant-soigné.  
o A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation et le programme de l'action de formation seront délivrés au stagiaire.  
o Sa durée est fixée à 20 heures.

## Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation pour suivre la formation et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare :

Pas de pré-requis nécessaire.

## Article 4 : Organisation de l'action de formation

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de formation dans le cas des formations réalisées en tout ou en partie à distance. Les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : salle de réunion équipée de matériel de projection, support formation powerpoint, support formation pdf...

## Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter.

Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## Article 6 : Modalités de paiement

o Le prix de l'action de formation est fixé à 490 euros.

o Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

## Article 7 : Conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement ne pourra être demandé.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

## Article 8 : Réclamation

Pour toute réclamation un courrier recommandé avec accusé de réception devra être envoyé dans les 15 jours suivants la date de fin de formation à l'organisme de formation sis SARL SoWeLearn - 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse.

## Article 9 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

## Article 10 : Conditions suspensives - règlement et obligations préalables

Le présent contrat est conclu sous réserve du respect par le stagiaire des conditions suivantes :

- o Le stagiaire s'engage à réaliser le pré-test dans le délai qui lui sera communiqué par l'organisme de formation par mail, soit dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi du courrier électronique contenant ledit pré-test, sauf indication contraire précisée par l'organisme.
- o Le stagiaire s'engage également à réaliser l'évaluation à chaud sur place après avoir assisté à l'entièreté de la formation.

À défaut de respect de l'une ou l'autre de ces conditions dans les délais impartis, le présent contrat sera réputé nul et non avenue de plein droit, sans qu'aucune formalité supplémentaire ne soit nécessaire. Dans ce cas, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas remettre les documents de formation au stagiaire.

Fait en double exemplaire, à Toulouse, le .....

Pour le stagiaire

Pour l'organisme  
Mr Benjamin CAZABAT (gérant)

SARL SoWeLearn au capital de 2.000€ - R.C.S. TOULOUSE 908 079 387  
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse  
contact@sowelearn.fr  
N° SIRET 90807938700027 - N° TVA FR60908079387 - Code APE 8559A

# KENYA

## AUTORISATION DE VOYAGE ÉLECTRONIQUE

### OBLIGATOIRE

Depuis le 4 janvier 2024, l'entrée au Kenya est soumise à l'obtention d'une autorisation électronique de voyage (eTA). Les voyageurs doivent désormais faire, au préalable, leur demande d'autorisation de voyage (eTA) et présenter cette autorisation avant d'embarquer.

Votre eTA est valable pendant 90 jours à compter de la date de délivrance et vous devez voyager pendant cette période. Une eTA est requise uniquement pour entrer sur le territoire kényan. Si votre eTA expire pendant votre séjour au Kenya, vous n'avez pas besoin de faire une nouvelle demande. L'eTA n'est valide que pour une seule entrée sur le territoire kényan.

Voici les éléments importants dont nous aurons besoin :

**Merci de nous les faire parvenir PAR MAIL :**

- Un passeport avec une durée de validité d'au moins six (6) mois à partir de votre date d'arrivée prévue au Kenya, et au moins une page vierge ;
- Une photo en mode selfie ou une photo de type document d'identité/passeport ;
- Le formulaire ci-dessous dûment complété et lisible.

#### INFORMATIONS DE VOYAGE

Pays de résidence du voyageur	:	
Motif du séjour	:	TOURISME
Date d'arrivée au Kenya	:	
Moyen de transport	:	VOIE AÉRIENNE
Compagnie aérienne	:	
Numéro de vol	:	
Aéroport d'arrivée au Kenya	:	
Pays d'origine de votre voyage	:	FRANCE
Date de départ du Kenya	:	
Moyen de transport	:	VOIE AÉRIENNE
Compagnie aérienne	:	
Numéro de vol	:	
Aéroport de départ au Kenya	:	
Pays de destination finale (hors escale)	:	FRANCE

#### Adresse(s) au Kenya

Nom de l'hôtel, de la maison d'hôtes ou adresse du lieu d'hébergement (si vous les connaissez)

Nom de votre hôtel	:	
Dates de séjour	:	Du     /     /     Au     /     /

## INFORMATION VOYAGEUR / DÉCLARATION DOUANIÈRE

Votre voyage est-il financé par un tiers qui n'est ni votre employeur ni un gouvernement ?	:	
Votre pays de naissance	:	
Quelle était votre nationalité à la naissance ?	:	
Avez-vous déjà été condamné pour une infraction, sous quelque système juridique que ce soit, au cours des 5 dernières années ?	:	
Vous a-t-on déjà refusé l'entrée au Kenya auparavant ?	:	
Quelle est votre situation familiale ? (Soulignez la bonne réponse)	:	CELIBATAIRE – MARIÉ – SÉPARÉ – DIVORCÉ – VEUF
Avez-vous déjà visité le Kenya plus de 3 fois ?	:	
Prévoyez-vous de vous rendre en République du Kenya avec des devises ou des instruments monétaires d'une valeur supérieure à 10 000 dollars ou leur équivalent en devise étrangère ?	:	

## COORDONNÉES VOYAGEUR

Numéro de téléphone	:	
Adresse mail	:	
Adresse postale complète	:	
Métier / secteur d'activité	:	
Nom complet de la personne à contacter en cas d'urgence et son numéro de téléphone	:	

**Attestation** : J'atteste par la présente avoir lu, ou m'être fait lire, toutes les questions et déclarations figurant sur cette demande et les avoir comprises. Les réponses et informations fournies dans cette demande sont sincères et exactes dans la limite de mes connaissances.

**SIGNATURE** :